



PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

RAPPORT-SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

23 janvier 2025

••apur
créatif

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. Faits saillants de la démarche
3. Synthèse des résultats du sondage et de l'appel à mémoires
4. Synthèse des résultats de l'atelier avec les organismes
5. Synthèse des résultats de l'atelier avec les citoyens #1
6. Synthèse des résultats de l'atelier avec les citoyens #2
7. Conclusion

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Les activités de consultation s'inscrivent dans la démarche participative mise en place en amont du processus d'élaboration du plan directeur des parcs et espaces verts (PDPEV)

Le PDPEV est un outil de référence et de prise de décision pour la gestion de la planification du réseau de parcs et d'espaces verts de la Ville de Trois-Rivières pour l'horizon 2025 à 2035.



beguin/Adobe Stock

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

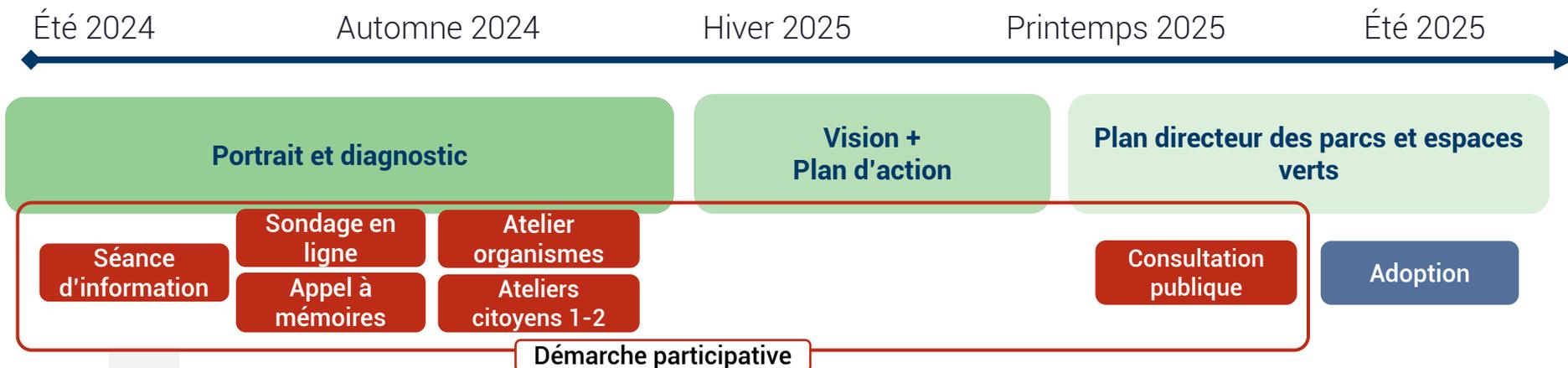
- Informer la population par rapport aux différents enjeux de développement des parcs et espaces verts;
- Déterminer les besoins de la population à l'égard des parcs et espaces verts;
- Connaître l'opinion de la population par rapport à différents enjeux touchant au développement et à l'entretien des parcs.



atmosphere.com

LES ÉTAPES DU MANDAT D'ÉLABORATION DU PDPEV

L'élaboration du plan directeur des parcs et espaces verts fait l'objet d'une démarche de participation publique. Les résultats de la démarche doivent être pris en compte dans l'élaboration du plan directeur. Le schéma suivant illustre les grandes étapes du mandat d'élaboration du PDPEV.



ORGANISATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La démarche participative est déclinée en six étapes :

- Une séance d'information (10 septembre 2024) – 27 participants
- Un sondage en ligne auprès de l'ensemble de la population (du 10 septembre au 13 octobre 2024) – 924 répondants
- Un appel de mémoires (du 10 septembre au 13 octobre 2024) – 1 mémoire reçu
- Un atelier participatif auprès d'organismes (14 novembre 2024) – 17 participants représentant 15 organismes
- Deux ateliers participatifs auprès d'une cohorte citoyenne (19 et 26 novembre 2024) – 33 participants
- Une assemblée de consultation (à venir au printemps 2025)

LES FAITS SAILLANTS DE LA DÉMARCHE

Lors de la démarche participative, certains thèmes ont été soulevés à plusieurs reprises, lors de différentes activités. La section qui suit présente ces thèmes et synthétise les opinions exprimées par les participants.

FAITS SAILLANTS DE LA DÉMARCHE

Thématiques récurrentes lors des ateliers et du sondage

Optimisation des ressources :

- La démarche participative a mis en lumière l'importance de rationaliser les infrastructures par des aménagements plus réfléchis et d'adopter une planification à long terme pour éviter la redondance ou le gaspillage des ressources.
- Des solutions telles que des infrastructures durables et polyvalentes (modules intergénérationnels, sentiers connectés) sont recommandées pour maximiser leur utilité.

Conservation des milieux naturels :

- La préservation des sites naturels est prioritaire, en particulier dans les parcs et espaces naturels. Les participants souhaitent voir une meilleure intégration des éléments patrimoniaux locaux (faune, flore, histoire) dans les aménagements.
- Des actions comme la diminution de l'utilisation du béton, la végétalisation accrue et la création de zones protégeant la biodiversité (zones tampons, sentiers éducatifs) ont été suggérées.



quofaireenfamille.com

FAITS SAILLANTS DE LA DÉMARCHE

Thématiques récurrentes lors des ateliers et du sondage (suite)

Équipements et entretien :

- Les enjeux liés à la propreté et au mobilier urbain reviennent souvent. Les citoyens réclament un entretien plus régulier et l'ajout d'infrastructures sanitaires (toilettes accessibles, poubelles...).

Accessibilité, sécurité et signalisation :

- L'amélioration des sentiers en matière d'éclairage, de signalisation et de sécurité représente un besoin important pour encourager leur usage quotidien.



Ville de Lévis

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU SONDAGE

Dans le cadre de la démarche participative, la Ville de Trois-Rivières a sondé sa population pour mieux comprendre les habitudes de fréquentation des parcs et espaces verts. La section suivante présente les actions prioritaires identifiées par les personnes répondantes.

ACTIONS À PRIORISER

Priorités exprimées :

1. Développement et aménagement des sites de plein air (27 %).
2. Amélioration des équipements dans les petits parcs de quartier (22 %).
3. Amélioration de la sécurité et de l'éclairage (15%).
4. Amélioration de l'offre de service dans les grands parcs du territoire en investissant dans des équipements d'envergure (14%).
5. Mise à niveau des équipements/terrains sportifs existants (13%).
6. Développement de places publiques ou de lieux pour tenir des évènements ou des activités culturelles.



v3r.net

ACTIONS À PRIORISER

Suggestions d'amélioration :

Les répondants souhaitent davantage de jeux d'eau, un meilleur entretien des infrastructures, davantage de blocs sanitaires, une meilleure gestion des déchets et une meilleure accessibilité (chemins dégagés, gratuité).

Incitatifs pour l'hiver : Les actions les plus demandées incluent une meilleure gestion de l'entretien hivernal (dénivellement, déglacage) et une augmentation des offres d'activités hivernales (glisse, patinoires).



nippaysage.ca

SYNTHÈSE DE L'APPEL À MÉMOIRE

Dans le cadre de la démarche participative, la Ville de Trois-Rivières a reçu un mémoire de la part de l'association de Propriétaires de Chiens de Trois-Rivières (APCTR). La section qui suit résume brièvement le contenu de ce mémoire.

SYNTHÈSE DE L'APPEL À MÉMOIRE

Mémoire de l'Association des Propriétaires de chiens de Trois-Rivières (APCTR)

Le mémoire déposé par l'APCTR vise à démontrer la nécessité et les avantages d'aménager des aires d'exercice canins (AEC) à Trois-Rivières.

Il dévoile les résultats d'un sondage mené auprès des membres de la page Facebook de l'association (250 personnes répondantes) et décrit une analyse de trois emplacements pour l'aménagement d'AEC: le parc Laviolette, le parc Rosemont et le parc Saint-Jean.

Il effectue également un comparatif avec les AEC d'autres villes québécoises en identifiant l'entité administrative et en décrivant les caractéristiques générales des différentes AEC étudiées.



APCTR

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ATELIER AVEC LES ORGANISMES

ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 1 : Enjeux et besoins

Les participants ont identifié les enjeux et besoins principaux selon différentes thématiques.

1. Infrastructures et aménagements

- Manque de piscines, pataugeoires et jeux d'eau, particulièrement dans les quartiers centraux.
- Insuffisance de blocs sanitaires (horaires trop restreints, entretien insuffisant).
- Déficit de lieux ombragés et de fraîcheur, notamment dans les parcs avec modules de jeux exposés au soleil.
- Insuffisance d'éclairage dans les parcs.
- Diversité limitée des modules de jeux.
- Besoin d'un meilleur entretien.



APUR

ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 1 : Enjeux et besoins

2. Accessibilité

- Problèmes d'accès aux grands parcs pour les cyclistes et autres usagers (manque de voies adaptées).
- Insuffisance de stationnements à proximité des parcs.
- Nécessité d'évaluer la desserte en fonction des arrêts d'autobus et des pistes cyclables.

3. Cohabitation et usages

- Enjeu d'itinérance particulièrement marqué dans les parcs Pie-XII et Champlain.
- Manque de parcs canins, entraînant des conflits d'usage dans d'autres parcs.
- Aires écologiques peu connues et sous-utilisées.



sunjeux.com

ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 2 : Priorisation d'orientations

- Priorité élevée
- Priorité moyenne
- Non prioritaire

Les participants devaient choisir trois orientations pour chaque niveau de priorité (élevée, moyenne, faible).

Les neuf orientations suivantes ont été priorisées ainsi par les participants :

- Aménagement, restauration et protection de milieux naturels (boisés, milieux humides)
- Mise à niveau des installations existantes (réparation, remplacement)
- Bonification de l'offre de petits équipements récréatifs et sportifs de proximité
- Verdissement et bonification de l'aménagement paysager (sentiers, fleurs, arbres, arbustes)
- Amélioration des équipements de support (mobilier, éclairage, toilettes, etc.)
- Aménagement d'aires vertes gazonnées pour activités libres
- Bonification de l'entretien général des parcs (collecte de déchets, tonte, déneigement, déglçage)
- Bonification des activités et de la programmation d'évènements dans les parcs
- Investissement dans les grands équipements récréatifs et sportifs régionaux

ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 2 : Priorisation d'orientations

Les 3 orientations prioritaires

Aménagement, restauration et protection de milieux naturels (boisés, milieux humides)

Les participants ont soulevé le besoin de verdir les parcs et espaces verts et d'agrandir la canopée pour y ajouter des zones à l'abri du soleil.

Mise à niveau des installations existantes (réparation, remplacement)

Améliorer la qualité et la fonctionnalité des infrastructures actuelles, comme les blocs sanitaires, les modules de jeux et les sentiers, afin de mieux répondre aux différents besoins des usagers.

Bonification de l'offre de petits équipements récréatifs et sportifs de proximité

Ajouter des aires de pique-nique, des modules intergénérationnels, des parcs canins, des piscines et des jeux d'eau, pour encourager les rassemblements.

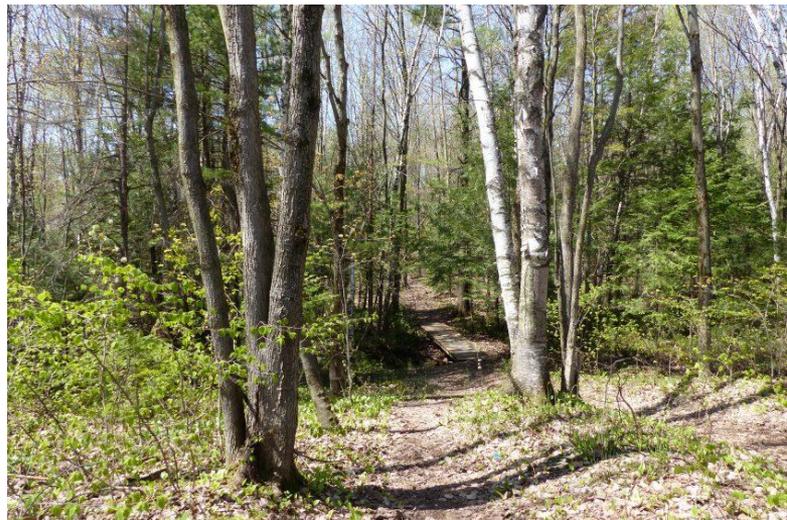
ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 3 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs.

Les sites de plein air

- Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.
- Ajouter des toilettes, poubelles, et améliorer les accès à l'eau.
- Ajouter des parcours d'hébertisme, des services de location d'équipements (raquettes, skis, bâtons de randonnée).
- Promouvoir les sentiers piétons et cyclables et relier les parcs par la mobilité durable.
- Ajouter des cartes informatives et de la signalisation claire et éducative sur la flore, la faune et l'histoire.



v3r.net

ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 3 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs.

Les grands parcs

- Intégrer des pistes cyclables, améliorer l'accès aux poussettes et au transport collectif.
- Créer des mini-villes pour enfants, abris, BBQ, et endroits pour glisser.
- Ajouter de l'ombre et favoriser le verdissement.
- Ajouter des pistes d'athlétisme, améliorer l'entretien des terrains de baseball et implanter des patinoires couvertes.
- Créer des zones de pique-nique favorisant les rassemblements en famille et entre amis.



amazon.com

ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 3 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs.

Les parcs de quartier et de voisinage

- Intégrer des espaces intergénérationnels, notamment des modules de jeux diversifiés et des aménagements qui motivent à bouger.
- Bonifier les équipements à vocation communautaire (jardins communautaires, parcs à chiens) et le mobilier qui favorise le contact social.
- Verdir les parcs, inclure des infrastructures vertes, et adapter aux besoins des nouveaux quartiers et des contextes sociodémographiques.
- Intégrer des terrains de basketball couverts, des jeux adaptés à la topographie, et mettre en valeur les sports d'hiver.
- Offrir des bancs orientés vers l'eau, des circuits adaptés à la mobilité réduite, voire, lorsqu'approprié, de la musique douce pour une ambiance agréable.



v3r.net

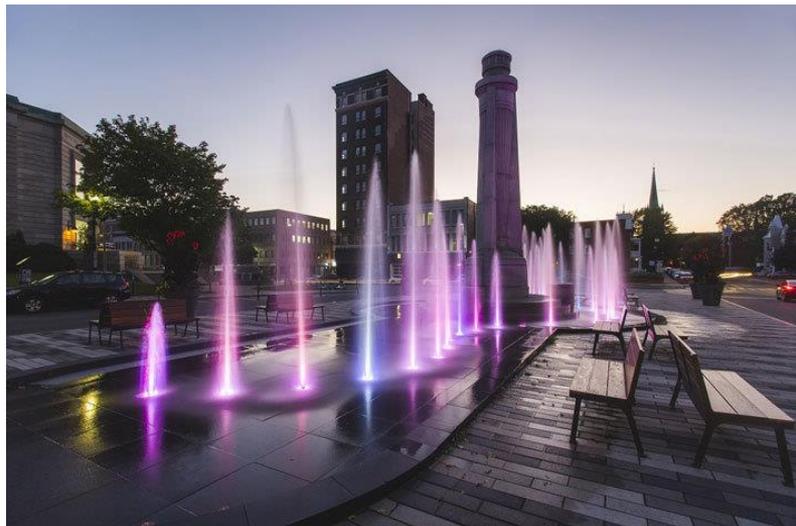
ATELIER AVEC LES ORGANISMES

Activité 3 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs.

Les places publiques et les îlots de verdure

- Renforcer leur rôle social en ajoutant des tables de pique-nique, des mini-jardins communautaires et des espaces propices à la conversation.
- Maintenir ces lieux propres et sécurisés.
- Introduire plus de végétation pour améliorer leur attrait et leur usage.



tourismetroisrivers.com

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ATELIER #1 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

ATELIER # 1 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 1 : Appréciation des parcs actuels

Les personnes participantes ont décrit les éléments qu'elles appréciaient le plus dans l'aménagement des parcs.

Éléments les plus appréciés des parcs

Accessibilité et aménagement des parcs

- La proximité des parcs et espaces naturels.
- Les longs espaces et le réseau de sentiers.
- L'accessibilité et la conception du réseau de sentiers linéaires.
- L'aménagement des sentiers des parcs naturels.
- L'accessibilité des grands parcs.
- L'accessibilité en transports en commun.

Diversité et variété d'activités

- La variété des types d'activités offertes est abondante.
- La grande diversité d'activités, de jeux, de sports et de paysages disponible pour tous les publics.
- L'offre diversifiée d'activités sportives.
- Les expériences captivantes offertes par les parcs naturels.

ATELIER # 1 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 1 : Appréciation des parcs actuels (suite)

Les personnes participantes ont décrit les éléments qu'elles appréciaient le plus dans l'aménagement des parcs.

Éléments les plus appréciés des parcs (suite)

Rôle des parcs et espaces verts

- La contribution des parcs au bien-être, à la sécurité et à la qualité de vie des citoyens.
- La disponibilité des parcs et des espaces verts.
- L'engagement citoyen qui soutient les parcs, plus particulièrement les parcs de quartier et de voisinage.
- Le rôle des places publiques en tant que lieux de rencontre et de mise en valeur de la culture.



V3R

ATELIER # 1 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 2 : Enjeux et besoins

Les personnes participantes ont identifié les enjeux à résoudre pour répondre efficacement aux besoins des citoyens en se basant sur certaines thématiques.

1. Entretien et propreté

- Nécessité d'un entretien constant des parcs, incluant le déneigement en hiver.
- Propreté insuffisante, avec un manque de toilettes publiques et de poubelles adaptées.
- Entretien régulier et suivi des équipements existants (sportifs, mobiliers, etc.).

2. Accessibilité

- Accessibilité universelle pour toutes les saisons et pour tous les usagers (mobilité réduite, familles avec poussettes, etc.).
- Besoin d'améliorer l'accès aux équipements sportifs municipaux pour les citoyens.
- Gratuité de l'accès à l'île Saint-Quentin.
- Jeu d'itinérance et des restrictions d'accès dans certains parcs.



Instagram/villedetroisrivieres

ATELIER # 1 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 2 : Enjeux et besoins (suite)

Les personnes participantes ont identifié les enjeux à résoudre pour répondre efficacement aux besoins des citoyens en se basant sur certaines thématiques.

3. Infrastructures et aménagements

- Manque de signalisation claire et d'affichage.
- Mobilier insuffisant ou mal positionné, avec une demande pour un mobilier plus durable.
- Absence d'infrastructures modernes qui reflètent les nouvelles tendances et besoins des usagers (ex. : espaces pour chiens libres).

4. Offre culturelle et promotion

- Manque d'offres culturelles et d'événements comme les fêtes de quartiers.
- Besoin d'une meilleure communication pour faire connaître ces événements et les parcs.
- Problème de méconnaissance générale des parcs et des règlements, comme celui concernant les chiens en laisse.

5. Sécurité et ressources naturelles

- Enjeu de sécurité avec une présence parfois problématique d'itinérants dans certains espaces.
- Accès limité à l'eau, comme les piscines, rivières ou autres ressources naturelles.

Ces enjeux reflètent un besoin global d'améliorer la gestion, l'entretien, et la mise en valeur des parcs pour mieux répondre aux attentes des citoyens.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ATELIER #2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

ATELIER # 2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 1 : Vision

Les participants ont choisi, parmi six images, celle qui incarnait le mieux la vision des parcs de Trois-Rivières qu'ils souhaitaient mettre de l'avant. L'appréciation des images a été classée en suivant l'ordre suivant :



beguin / Adobe Stock



NooPaew / Adobe Stock



Nicolas St-Germain / Adobe Stock



Maria Sbytova / Adobe Stock



Alinsa / Adobe Stock



Amonthep / Adobe Stock

Selon les participants, les images les plus appréciées représentent la **proximité avec la nature**, la **conservation des espaces naturels**, la **polyvalence**, le **verdissement** et les **activités intergénérationnelles**.

ATELIER # 2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 2 : Priorisation d'orientations

Les participants devaient choisir trois orientations pour chaque niveau de priorité (élevée, moyenne, faible).

Les neuf orientations suivantes ont été priorisées ainsi par les participants :

- Aménagement, restauration et protection de milieux naturels (boisés, milieux humides)
- Mise à niveau des installations existantes (réparation, remplacement)
- Verdissement et bonification de l'aménagement paysager (sentiers, fleurs, arbres, arbustes)
- Bonification de l'offre de petits équipements récréatifs et sportifs de proximité
- Amélioration des équipements de support (mobilier, éclairage, toilettes, etc.)
- Bonification de l'entretien général des parcs (collecte de déchets, tonte, déneigement, déglçage)
- Bonification des activités et de la programmation d'évènements dans les parcs
- Aménagement d'aires vertes gazonnées pour activités libres
- Investissement dans les grands équipements récréatifs et sportifs régionaux

- Priorité élevée
- Priorité moyenne
- Non prioritaire

ATELIER # 2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 3 : Appréciation des images d'inspiration

Parmi 18 images qui ont été présentées aux participants, les quatre suivantes ont été identifiées comme étant les plus inspirantes (selon l'ordre du nombre de mentions) :



Ville de Lévis



Patrick Sansfaçon, La Presse



quoifaireenfamille.com

Les participants ont ainsi exprimé leur désir de maintenir et consolider l'accès à la nature et à l'eau, et de développer des structures durables, polyvalentes et quatre saisons.

ATELIER # 2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 4 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs :

1. Les parcs naturels

- Améliorer l'entretien général des parcs.
- Bien baliser et cartographier les sentiers, améliorer la signalisation.
- Adapter les parcours pour différentes clientèles.
- Ajouter des points d'information sur la faune et la flore.
- Ajouter des aménagements naturels et culturels.
- Ajouter des passerelles et des belvédères.



v3r.net

ATELIER # 2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 4 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs :

2. Les grands parcs municipaux

- Ajouter des jardins communautaires.
- Améliorer l'animation des parcs avec des concerts et des soirées cinéma.
- Partager les infrastructures sportives et favoriser des équipements polyvalents.
- Prioriser les aménagements quatre saisons et intergénérationnels.
- Favoriser les installations temporaires d'ombre ou de chaleur – ajouter des foyers publics en hiver.
- Prêter de l'équipement sportif ou de loisir.
- Améliorer l'offre d'activités pour les personnes âgées : Tai-chi, yoga...
- Améliorer l'accès à vélo et en transport en commun des parcs.



bringfido.com

ATELIER # 2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 4 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs :

3. Les parcs de quartier et de voisinage

- Ajouter des jardins communautaires, de l'agriculture urbaine et des arbres fruitiers.
- Ajouter des modules d'hébertisme, des tables à pique-nique et des poubelles (impliquer davantage les citoyens dans la collecte de déchets).
- Mieux desservir le centre-ville en parcs de quartier et de voisinage.
- Aménager des lieux de socialisation et de partage culturel.
- Améliorer la connectivité des pistes cyclables pour se rendre dans les parcs.
- Améliorer la sécurité dans certains parcs.
- Limiter la tonte du gazon, laisser plus libre cours à la végétation et favoriser la percolation et la rétention de l'eau.
- Favoriser la consultation des citoyens par quartier.



v3r.net

ATELIER # 2 AVEC LA COHORTE CITOYENNE

Activité 4 : Pistes d'action

Les participants ont énuméré des idées de projets et des pistes d'actions associées aux différents types de parcs :

4. Les places publiques, promenades riveraines et îlots de verdure

- Intégrer des équipements multigénérationnels, de même que des installations adaptées et temporaires.
- Favoriser les îlots de fraîcheur, verdir les aires de stationnement et déminéraliser les places publiques.
- Améliorer la présence de personnel dans les parcs pour la sécurité et l'entretien.
- Limiter la tonte du gazon et laisser plus libre cours à la végétation.
- Favoriser les accès à l'eau.



v3r.net

CONCLUSION

CONCLUSION



tourismetroisrivieres.com

La démarche participative met en lumière des priorités partagées pour l'amélioration des parcs et des espaces verts. Les principales orientations privilégiées par les participants incluent **l'optimisation des ressources** par une planification durable, la **conservation des milieux naturels** intégrant les aspects culturels locaux, et un meilleur **entretien des infrastructures**.

La **gestion de la cohabitation** face à des défis comme l'itinérance et les conflits d'usage, **l'accessibilité universelle en toutes saisons** et pour toutes les populations, ainsi que l'ajout d'équipement adapté sont aussi des préoccupations importantes. Les citoyens priorisent le **verdissement**, la **diversification des activités** et une attention particulière aux **parcs de quartier** pour leur rôle social et communautaire.

Au-delà de ces améliorations, la démarche reflète une volonté collective de donner une place centrale aux **parcs et espaces naturels** dans le développement futur du réseau. Les constats et orientations exprimés guideront ainsi les décisions à venir pour un réseau de parcs à la hauteur des attentes de la communauté.

CONCLUSION

Au cours des prochains mois, les directions municipales et les membres du conseil municipal auront à se prononcer sur différents aspects du plan directeur des parcs et espaces verts. Les constats de la démarche participative leur seront présentés afin d'alimenter la vision et les orientations du plan.

En somme, les désirs exprimés par les participants convergent vers une vision d'espaces verts et **naturels accessibles, durables et mieux entretenus**, reflétant les préoccupations des citoyens pour un environnement inclusif et valorisé.

La démarche participative a mis en lumière les éléments clés de la vision des parcs et espaces verts de demain :

